

SENTIER PÉDESTRE DU MARAIS DE LA PALLE TRANCHE 1

Durant l'été 2023, la municipalité a réalisé l'aménagement d'un sentier pédestre permettant de faire le tour du marais de la Palle situé au bas du torrent de Cayan. Cette promenade de 1,3 km est accessible à tous, en périodes de temps sec et permet de découvrir cette zone humide avec sa faune et sa flore caractéristiques. Cette mise en œuvre a nécessité la pose d'une passerelle sur le torrent de Cayan et d'une autre passerelle prolongée par 18 m de pontons sur la Vieille Bialle. Ces équipements ont bénéficié de subventions dans le cadre du contrat Vert et Bleu piloté par la communauté de communes Cœur de Savoie et financé par la région AURA et le département de la Savoie. Nous remercions ces structures qui ont permis d'ouvrir ce nouvel espace qui participe au "bien-vivre à Fréterive.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

